

Rapport financier consolidé

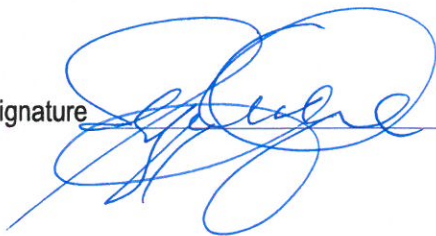
Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Suzy Lévesque, OMA , suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Sept-Îles pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 30 avril 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	43
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	44
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	45
Situation financière par organismes	46
Charges par objets	47
Excédent (déficit) accumulé	48
Avantages sociaux futurs	52

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	58
Analyse des charges consolidées	70

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil de la Ville de Sept-Îles

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Sept-Îles (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs nets (sa dette nette) et de ses flux de trésoreries pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1er janvier 2023 et au 31 décembre 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes canadiennes pour le secteur public. La Ville aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service au 31 décembre 2023, à l'excédent/au déficit de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets/de la dette nette et aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Sept-Îles inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 et portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A124966
Sept-Îles, le 9 mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Revenus			
Taxes	1	65 877 795	59 438 057
Compensations tenant lieu de taxes	2	7 124 491	6 626 806
Quotes-parts	3		
Transferts	4	9 552 129	6 201 908
Services rendus	5	5 574 036	4 944 518
Imposition de droits	6	1 353 686	2 675 134
Amendes et pénalités	7	479 542	477 185
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	2 717 801	1 401 623
Autres revenus	10	1 665 342	2 074 472
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	94 344 822	83 839 703
Charges			
Administration générale	14	8 851 553	8 973 129
Sécurité publique	15	12 134 857	10 982 380
Transport	16	16 028 020	16 564 045
Hygiène du milieu	17	21 355 578	19 118 310
Santé et bien-être	18	522 228	509 297
Aménagement, urbanisme et développement	19	4 328 425	4 195 515
Loisirs et culture	20	16 065 581	16 146 987
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	3 151 418	2 433 141
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	82 437 660	78 922 804
Excédent (déficit) de l'exercice	25	11 907 162	4 916 899
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	184 132 412	179 215 513
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	184 132 412	179 215 513
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	196 039 574	184 132 412

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	41 914 432	40 975 021
Débiteurs (note 5)	2	28 563 111	25 517 144
Prêts (note 6)	3	100 000	200 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	893 389	931 632
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	71 470 932	67 623 797
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	3 979 284	660 284
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	24 153 434	23 331 290
Revenus reportés (note 11)	12	5 231 429	4 708 121
Dette à long terme (note 12)	13	101 708 509	92 806 515
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	3 280 200	3 023 200
Autres passifs (note 14)	15	3 798 243	3 830 619
	16	142 151 099	128 360 029
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(70 680 167)	(60 736 232)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	263 175 100	241 862 395
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	970 945	642 975
Stocks de fournitures	20	2 471 144	2 198 253
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	102 552	165 021
	23	266 719 741	244 868 644
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	196 039 574	184 132 412
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	196 039 574	184 132 412
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	196 039 574	184 132 412

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	11 907 162	4 916 899
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (33 572 193)(28 836 653)
Produit de cession	3	65 272	93 735
Amortissement	4	12 042 817	11 863 236
(Gain) perte sur cession	5	151 399	66 667
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(21 312 705)	(16 813 015)
Variation des propriétés destinées à la revente	9	(327 970)	93 103
Variation des stocks de fournitures	10	(272 891)	(170 959)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	62 469	151 704
	13	(538 392)	73 848
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(9 943 935)	(11 822 268)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(60 736 232)	(48 913 964)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(60 736 232)	(48 913 964)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(70 680 167)	(60 736 232)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	11 907 162	4 916 899
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	12 042 817	11 863 236
Autres			
▪ Perte sur disposition d'immob.	3.1	151 399	66 667
	4	24 101 378	16 846 802
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(3 045 967)	345 473
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	789 768	9 196 800
Revenus reportés	8	523 308	471 623
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	257 000	974 000
Propriétés destinées à la revente	10	(327 970)	93 103
Stocks de fournitures	11	(272 891)	(170 959)
Autres actifs non financiers	12	62 469	151 704
	13	22 087 095	27 908 546
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (33 572 193)(28 836 653)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	65 272	93 735
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ([REDACTED])([REDACTED])
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	[REDACTED]	[REDACTED]
	18	(33 506 921)	(28 742 918)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (114 772)(114 080)
Remboursement ou cession	20	100 000	197 847
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ((60 121))((63 298))
Cession	22	92 894	(2 270)
	23	138 243	144 795
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	17 249 000	12 000 000
Remboursement de la dette à long terme	25 (8 263 049)(7 696 047)
Variation nette des emprunts temporaires	26	3 319 000	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(83 957)	72 331
Autres			
▪	28.1		
	29	12 220 994	4 376 284
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	939 411	3 686 707
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	40 975 021	37 288 314
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	40 975 021	37 288 314
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	41 914 432	40 975 021

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sept-Îles est un organisme municipal existant depuis le 6 février 2003 en vertu du décret 106-2003 du gouvernement du Québec, adopté en vertu de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9).

La Ville de Sept-Îles est constituée des ex-municipalités suivantes : Ville de Sept-Îles, Ville de Moisie et Municipalité de Gallix. La nouvelle ville est régie par la Loi sur les cités et villes du Québec (L.R.Q., c. C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S13 et S14, ainsi que la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles ainsi que dans les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés de la Ville de Sept-Îles présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses propres à la ville. Ils incluent également les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses consolidés, ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable.

La Ville de Sept-Îles agit en partenariat dans certains dossiers avec la Municipalité Régionale de Comté de Sept-Rivières (M.R.C.). La Ville de Sept-Îles a également conclu des ententes inter-municipales avec le Conseil de bande Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-utenam, de même qu'avec la Ville de Port-Cartier.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- La Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc.;
- La Corporation Touristique de Sept-Îles inc.;
- Développement Économique Sept-Îles inc.;
- La Corporation de la Salle de Spectacle de Sept-Îles inc.

Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc.

La Ville de Sept-Îles est représentée sur le conseil d'administration de la Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc. et subventionne cette dernière selon les barèmes du ministère des Transports. En 2023, la Ville a versé une contribution de 237 000 \$ incluant une contribution de 137 000 \$ en référence avec le service d'un transport collectif - Taxibus.

Ladite corporation est constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec. En 2012, elle a obtenu son statut d'organisme de charité. Elle a été mandatée par la Ville de Sept-Îles pour gérer les opérations de transport sur son territoire. Depuis janvier 2011, elle offre un service de transport par autobus « Interbus » reliant les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier.

Au 31 décembre 2023, les états financiers de la Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc. présentent les éléments suivants :

• Actifs	1 297 563 \$
• Passifs	226 981 \$
• Actifs nets	1 070 582 \$
• Revenus	1 177 065 \$
• Dépenses	1 177 065 \$
• Surplus 2023	- \$

Corporation Touristique de Sept-Îles inc.

La Ville de Sept-Îles est représentée sur le conseil d'administration de la Corporation Touristique de Sept-Îles inc. et subventionne cette dernière. En 2023, la Ville a versé une contribution de 899 351 \$, incluant une contribution de 162 790 \$ en référence avec la gestion des activités au Lac des Rapides, ainsi qu'une contribution de 228 558 \$ pour la gestion des activités de l'Archipel.

Ladite corporation est constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a été mandatée par la Ville de Sept-Îles pour gérer et promouvoir le développement de l'activité touristique dans la région de Sept-Îles.

Au 31 décembre 2023, les états financiers de la Corporation Touristique de Sept-Îles inc. présentent les éléments suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

• Actifs	795 300 \$
• Passifs	161 089 \$
• Actifs nets	634 211 \$
• Revenus	1 110 438 \$
• Dépenses	986 617 \$
• Surplus 2023	123 821 \$

Développement Économique Sept-Îles inc.

La Ville de Sept-Îles est représentée sur le conseil d'administration de Développement Économique Sept-Îles inc. et subventionne cette dernière. En 2023, la Ville a versé une contribution de 850 000 \$.

Ladite corporation est constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a été mandatée par la Ville de Sept-Îles pour voir à l'expansion industrielle, commerciale et économique de la région de Sept-Îles.

Au 31 décembre 2023, les états financiers de Développement Économique Sept-Îles inc. présentent les éléments suivants :

• Actifs	582 736 \$
• Passifs	30 054 \$
• Actifs nets	552 682 \$
• Revenus	918 675 \$
• Dépenses	1 017 474 \$
• Déficit 2023	(98 799 \$)

Corporation de la Salle de Spectacle de Sept-Îles inc.

La Ville de Sept-Îles est représentée sur le conseil d'administration de la Corporation de la Salle de Spectacle de Sept-Îles inc. En 2023, la Ville a versé des honoraires de gestion de 240 000 \$ en conformité avec la convention de gestion. Elle a également perçu des loyers pour un montant total de 43 000 \$.

Ladite corporation est constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a été mandatée par la Ville de Sept-Îles pour gérer et promouvoir les activités de la Salle de spectacle.

Au 30 juin 2023, les états financiers de la Corporation de la Salle de Spectacle de Sept-Îles inc. présentent les éléments suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

• Actifs	2 653 845 \$
• Passifs	1 967 072 \$
• Actifs nets	686 773 \$
• Revenus	1 335 616 \$
• Dépenses	1 315 553 \$
• Surplus 2023	20 063 \$

b) Partenariats

Municipalité Régionale de Comté de Sept-Rivières (M.R.C.)

En plus de l'administration de la M.R.C., la Ville de Sept-Îles, conjointement avec les autres villes membres, doit assumer la planification et le suivi de l'aménagement du territoire. De plus, en 2023, la Ville versait une quote-part pour les équipements supralocaux, soit une pour les dépenses d'exploitation de la Station récréotouristique de Gallix ainsi qu'une autre pour l'entretien du chemin de Gallix, une autre quote-part pour la lutte contre la baisse démographique, une pour le contrat de service avec Airmédic, en plus de sa participation à la révision et au bilan du PGMR pour terminer avec une quote-part reliée aux services de l'archiviste et de l'entreposage. La participation de la Ville pour l'exercice 2023 totalise 359 674 \$ et se détaille comme suit :

• Archives & entreposage	19 991 \$
• Entente de service avec Airmédic	4 766
• Révision et bilan (stratzer) du PGMR	15 434
• Lutte contre la baisse démographique	158 160
• Équipements supralocal (Station récréotouristique)	130 482
• Équipements supralocal (entretien du chemin de Gallix)	<u>30 841</u>
Total :	<u>359 674 \$</u>

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute, en tenant compte des critères de constatations suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt du rôle de perception, revenus faisant l'objet d'ajustement lors de l'envoi de facturation complémentaire résultant d'une modification au rôle d'évaluation;
- Les revenus de paiements tenant lieu de taxes sont constatés lors de l'adoption des règlements annuels de taxation et ajustés lors de l'émission d'un « certificat de l'évaluateur et avis de modification du rôle d'évaluation foncière »;
- Les revenus de transfert sont constatés à l'état consolidé des résultats, avec inscription de débiteurs en contrepartie, dans l'exercice au cours duquel la Ville réalise des dépenses admissibles en vertu de l'entente, que les transferts soient versés comptant ou sur la base d'un service de dette;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des constats d'infraction;
- Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés;
- Le produit de cession des immobilisations est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert;
- Les revenus de projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la ville, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction. Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la provision pour pertes sur prêts, la provision pour la désuétude des stocks de fournitures et de matériaux, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et charges sociales, du passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés, des activités de fermeture et d'après fermeture des sites d'enfouissement et de la provision pour contestations d'évaluation, et enfin, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La pratique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires ayant une échéance initiale de moins de trois mois, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**Prêts**

Les prêts sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable, s'il y a lieu.

Placements

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de leur juste valeur. Les autres placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable, s'il y a lieu.

Perte de valeur et prêts douteux

À la fin de chaque exercice, la Ville détermine s'il existe des indications d'une possible perte de valeur. Ainsi, la valeur comptable est ramenée à la valeur de réalisation estimative. La valeur de réalisation estimative est mesurée par l'actualisation des flux monétaires prévus aux taux d'intérêts réels inhérents aux prêts. Lorsque le montant et le moment de réalisation des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative correspond à la juste valeur de tout élément donné en garantie.

D) Passifs**Provision pour contestations d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

La Ville comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés au recouvrement final, à la revégétation, au contrôle des produits de lixiviation, à la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, à l'acquisition de nouveaux terrains devant servir de zones tampons et à l'entretien des divers systèmes de contrôle et de drainage. Ces coûts estimatifs sont comptabilisés en fonction de la capacité utilisée des sites. Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

Passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Subventions reportées du gouvernement du Québec

Les subventions reçues du gouvernement du Québec sont, dans un premier temps, comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un deuxième temps, les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenus de subvention est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Les montants perçus à l'égard du fonds régional à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Les montants perçus à l'égard du fonds de stationnement sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks de fournitures et de matériaux sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration.

Les immobilisations acquises par voie de donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Nature des immobilisations	Durée de vie utile
Infrastructures	15 et 40 ans
Aménagements des parcs publics	20 ans
Bâtiments	30 et 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	5 et 10 ans
Machinerie lourde	20 ans
Ameublement et équipement de bureau	10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans
Équipement informatique et logiciels	5 ans

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours ni sur les projets terminés durant l'exercice.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût distinct.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

F) Revenus

Les revenus de transfert sont constatés à l'état consolidé des résultats, avec inscription de débiteurs en contrepartie, dans l'exercice au cours duquel la Ville réalise des dépenses admissibles en vertu de l'entente, que les transferts soient versés comptant ou sur la base d'un service de dette.

G) Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Régime de retraite à prestations déterminées et avantages sociaux futurs

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme l'indemnité de retraite;
- la couverture des soins de santé, et;
- l'assurance vie offerte aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers, maintenant ainsi les conclusions du jugement de première instance. Des demandes visant à interjeter appel de cette décision ont été déposées par les parties en août 2023 auprès de la Cour suprême du Canada, laquelle a signifié son refus d'entendre la cause dans un jugement rendu le 11 avril 2024.

Considérant ce qui précède, les conclusions du jugement de première instance deviennent alors définitives. Étant donné les conclusions quant aux mesures de la Loi visant les retraités et l'épuisement des recours susceptibles d'entraîner la révision de ce jugement, le volet réparation des requêtes des demandeurs dont l'instruction avait été reportée par la Cour supérieure du Québec devra être abordé par cette dernière. À la date de mise au point définitive des états financiers, les modalités qui découleront de ce volet du litige, voire les modifications législatives qui pourraient en découler, sont inconnues. L'ampleur du passif éventuel que représente ce volet ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

Le passif découlant du rétablissement de l'indexation des rentes des retraités en application des conclusions du jugement de première instance n'a pas été comptabilisé au 31 décembre 2023, puisqu'il ne peut être estimé avec une fiabilité raisonnable en l'absence des informations requises pour l'établir à la date de mise au point définitive des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante :

- Valeur liée au marché - 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

S/0

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, les prêts, les placements de portefeuille, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les rentrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'actif financier à la valeur comptable de l'actif financier.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. La direction prend en considération si la société émettrice a subi des pertes continues pendant plusieurs années, l'expérience récente en matière de recouvrement de la créance, telle qu'une défaillance ou un retard dans les paiements d'intérêts ou de principal, etc. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est comptabilisée dans l'état des résultats. Les réductions de valeur d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût amorti pour refléter des pertes de valeur ne sont pas reprises pour des augmentations de valeur ultérieures.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement ou d'investissement.

3. Modification de méthodes comptables

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la Ville a adopté les nouvelles recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir sur les actifs financiers, les passifs financiers et les dérivés en vertu du chapitre SP 3450, Instruments financiers. Le nouveau chapitre est appliqué prospectivement et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées. L'application prospective des nouvelles recommandations comptables n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} janvier 2023, les nouvelles recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, en vertu du chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, entraînent en vigueur. La nouvelle norme établit quand comptabiliser et comment évaluer un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, et fournit les exigences connexes en matière de présentation et d'information dans les états financiers. La Ville n'a pas procédé à l'adoption de cette nouvelle norme, car elle n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1 janvier 2023 ni au 31 décembre 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes canadiennes pour le secteur public. La Ville aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur ces obligations.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	39 711 345	38 868 955
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪ Organismes contrôlés - Fonds de caisse	3.1		2 106 066
▪ Organismes contrôlés - Placements à CT	3.2	2 203 087	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	41 914 432	40 975 021
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	41 914 432	40 975 021
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	13 017 748	12 749 772
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	3 654 636	2 437 978
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	17 302 863	15 734 238
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 764 665	2 297 597
Organismes municipaux	13	771 013	1 005 885
Autres			
▪ Administration municipale	14.1	2 886 481	3 039 172
▪ Organismes contrôlés	14.2	1 183 453	1 002 274
	15	28 563 111	25 517 144
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	11 169 618	12 356 125
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		2 211
	20	11 169 618	12 358 336
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	415 740	377 693
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	2 001 714	516 597
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	7 991 496	8 488 161
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	281 122	393 890
Ministère de la Culture et des Communications	25	2 252 137	2 526 107
Autres ministères/organismes	26	4 776 394	3 809 483
	27	17 302 863	15 734 238

Note**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Prêt - Station de ski de Gallix	30.1	100 000	200 000
	31	100 000	200 000
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Le 14 mai 2018, par sa résolution no 1805-295, le conseil municipal accordait un prêt de 500 000 \$ au Comité de relance de la Station de ski de Gallix inc., et ce, pour pallier au manque de liquidité provenant des engagements (promesses de dons) à recevoir au cours des cinq (5) prochaines années. Le prêt est sans intérêt et remboursable en cinq (5) versements annuels égaux, échéant en 2023. Considérant les travaux majeurs qui ont dû être effectués à l'automne 2021 en raison des fortes pluies ayant entraînées l'affaissement des installations du remonte-pente mécanique, le versement annuel de 100 000 \$ payable en juin 2022, suivant la résolution no 2205-313, est reporté en juin 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	488 022	466 144
Autres placements	34	405 367	465 488
	35	893 389	931 632
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	405 367	465 488
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Placements affectés à la réserve pour autobus totalisant 405 367 \$ provenant de la Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc. en date du 31 décembre 2023 (465 488 \$ en 2022).

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note

S/O

9. Emprunts temporaires

La ville dispose d'une marge de crédit sous forme de découvert bancaire d'un montant autorisé de 5 000 000 \$, portant intérêt au taux de base (TB) moins 1.55 %. Aucun montant n'est utilisé au 31 décembre 2023 (0 \$ pour 2022).

Les divers emprunts temporaires, en attente de financement à long terme, dont les maximums autorisés totalisent 45 464 000 \$ portent intérêts au taux de base (TB) moins 1.55 % et se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023		2022		Maximum autorisé	
Règlement # 1995-446 (Travaux municipaux 2023) :	174 000	\$		\$	7 850 000	\$
Règlement # 1995-235 (Réfection de la rue de l'Hermine) :	822 000		-		2 025 000	
Règlement # 1995-454 (Chaudières au Centre Socio-Récréatif) :	1 145 000		-		2 925 000	
Règlement # 1995-251 (Plateforme de compostage) :	1 178 000		-		5 834 000	
Règlement # 1995-243 (Construction - Station de traitement des eaux de lixiviat) :	-		-		11 630 000	
Règlement # 1063-256 (Mise à niveau - Usine de traitement de l'eau potable) :	-		-		15 200 000	
Total emprunté au 31 décembre 2023	3 319 000	\$	-	\$	45 464 000	\$

La Corporation de la Salle de Spectacle de Sept-Îles a contracté deux (2) prêts à demande, au taux préférentiel majoré de 2 %, garantis par deux (2) hypothèques au montant de 1 300 000 \$ et de 260 000 \$, sur les subventions relatives au « Projet de remplacement des équipements techniques ». Au 30 juin 2023, le taux préférentiel était de 6,95 % et la valeur de la subvention à recevoir de 916 115 \$. Au 30 juin, l'emprunt bancaire totalisait 660 284 \$ (660 284 \$ en 2022).

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	14 202 279	11 647 012
Salaires et avantages sociaux	42	3 797 584	4 204 938
Dépôts et retenues de garantie	43	4 955 514	5 887 315
Provision pour contestations d'évaluation	44	396 393	890 565
Autres			
▪ Intérêts sur la DLT	45.1	885 347	735 108
▪ Organismes contrôlés	45.2	(83 683)	(33 648)
	46	24 153 434	23 331 290

Note

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	362 196	408 679
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51	196 071	124 710
Autres			
▪ Fonds Sécurité Routière MTQ - Frais d'émission	52.1	32 474	53 313
▪ Fonds Développement Culturel du MCC	52.2	110 930	77 343
▪ Fonds Développement Économique - MRC	52.3	359 460	359 460
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	3 486 659	3 162 071
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	17 786	17 786
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57	27 500	27 500
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Administration municipale	60.1	132 370	131 822
▪ Organismes contrôlés	60.2	505 983	345 437
	61	5 231 429	4 708 121

Note

S/O

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,50	2024	2053	62	101 894 000	92 908 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		49
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	101 894 000	92 908 049
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(185 491)	(101 534)
					72	101 708 509	92 806 515

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	8 490 000			8 490 000
2025	74	7 937 000			7 937 000
2026	75	7 526 000			7 526 000
2027	76	7 095 000			7 095 000
2028	77	7 339 000			7 339 000
2029 et plus	78	63 507 000			63 507 000
	79	101 894 000			101 894 000
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	101 894 000			101 894 000

Note

S/O

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	1 682 100	1 750 800
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(4 962 300)	(4 774 000)
	84	(3 280 200)	(3 023 200)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 558 900	2 867 700
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	403 100	370 700
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	58 851	69 303
	90	3 020 851	3 307 703

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		3 432 796
Assainissement des sites contaminés	92		397 823
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪ Activités de fermeture et d'après fermeture des sites d'enfouissement	94.1	3 798 243	
	95	3 798 243	3 830 619
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	75 702 336	1 020 789		76 723 125
Eaux usées	103	72 167 207	3 131 802		75 299 009
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	159 119 892	4 451 899		163 571 791
Autres					
▪ LET, éclairage, parcs, stationnemen	105.1	68 920 657	11 084 338	149 440	79 855 555
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	76 788 832	13 744 141		90 532 973
Améliorations locatives	108	105 610			105 610
Véhicules	109	10 424 936	290 518	539 501	10 175 953
Ameublement et équipement de bureau	110	4 643 621	303 863	649 739	4 297 745
Machinerie, outillage et équipement divers	111	10 597 297	658 948	383 572	10 872 673
Terrains	112	2 987 875			2 987 875
Autres	113	1 845 574	26 682		1 872 256
	114	483 303 837	34 712 980	1 722 252	516 294 565
Immobilisations en cours	115	22 309 441	(1 140 787)		21 168 654
	116	505 613 278	33 572 193	1 722 252	537 463 219
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	42 759 550	1 532 098		44 291 648
Eaux usées	118	37 791 918	1 593 960		39 385 878
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	95 936 560	3 783 922		99 720 482
Autres					
▪	120.1	36 203 716	2 008 904	149 440	38 063 180
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	33 735 454	1 734 848		35 470 302
Améliorations locatives	123	64 960	7 041		72 001
Véhicules	124	5 019 354	635 897	407 365	5 247 886
Ameublement et équipement de bureau	125	4 222 797	178 016	649 739	3 751 074
Machinerie, outillage et équipement divers	126	6 441 349	486 950	299 037	6 629 262
Autres	127	1 575 225	81 181		1 656 406
	128	263 750 883	12 042 817	1 505 581	274 288 119
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	241 862 395			263 175 100
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	285 544	338 637
Immeubles industriels municipaux	134	304 338	304 338
Autres	135	381 063	
	136	970 945	642 975
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	970 945	642 975

Note

S/O

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Administration municipale	144.1	88 555	128 948
Autres			
▪ Organismes contrôlés	145.1	13 997	36 073
	146	102 552	165 021

Note

S/O

19. Obligations contractuelles

1) La Ville de Sept-Îles s'est engagée envers l'Office Municipal d'Habitation de Sept-Îles à combler 10 % du déficit de cet organisme conformément aux dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

2) La Ville est également responsable financièrement du déficit d'opération de la Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc. qui fut mandatée par la Ville pour assurer un service complet de transport adapté pour les personnes en perte d'autonomie ou ayant un handicap. Également, depuis juillet 2005, l'organisme assure un service de transport collectif sous la dénomination «Taxibus».

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

3) La Ville de Sept-Îles a signé différents contrats qui viennent à échéance jusqu'en 2029. Les versements futurs s'élèvent à environ 43 095 725 \$ et comprennent les contrats suivants :

a) Cueillette & transport des matières résiduelles et recyclables (résidentiel et commercial) & gestion des écocentres

La Ville s'est engagée par contrats, pour la cueillette des matières résiduelles et recyclables sur son territoire ainsi que pour l'exploitation des écocentres. Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à 28 018 714 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2023 est de 22 618 511 \$ et les paiements minimums exigibles jusqu'en décembre 2029 sont les suivants :

2024	4 000 129 \$
2025	4 226 992 \$
2026	4 347 929 \$
2027	4 467 123 \$
2028	4 609 905 \$
2029	966 433 \$

b) Services professionnels en évaluation foncière

La Ville s'est engagée, par contrat, sur une durée de soixante-douze (72) mois, soit du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2026, pour les services d'évaluation foncière. Le montant à payer, suivant ce contrat, se chiffre à 4 608 056 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2023 est de 2 068 200 \$ et les paiements minimums exigibles jusqu'en octobre 2026 sont les suivants :

2024	656 455 \$
2025	892 659 \$
2026	519 086 \$

c) Opération du lieu d'enfouissement sanitaire (LET)

La Ville s'est engagée, par contrats, pour l'entretien de son lieu d'enfouissement sanitaire incluant l'enfouissement, le broyage, le tri, les échantillonnages et analyses des biogaz et des eaux souterraines, les vidanges des bassins et toutes autres opérations d'exploitation du LET. Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à 19 725 364 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2023 est de 9 980 095 \$ et les paiements minimums exigibles jusqu'en décembre 2029 sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2024	2 443 787 \$
2025	1 982 964 \$
2026	1 837 378 \$
2027	1 817 826 \$
2028	1 864 692 \$
2029	33 448 \$

d) Entretien et opérations liés à la gestion des eaux usées

La Ville s'est engagée, par contrats, pour l'entretien des stations de pompage d'égout, l'entretien préventif des soufflantes des eaux usées ainsi que pour l'analyse des échantillons des eaux usées et des sols . Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à 704 334 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2023 est de 205 541 \$ et les paiements minimums exigibles jusqu'en décembre 2026 sont les suivants :

2024	97 038 \$
2025	81 178 \$
2026	27 325 \$

e) Entretien du dépôt à neige

La Ville s'est engagée, par contrat, sur une durée de trois (3) ans, soit du 15 novembre 2023 au 15 avril 2026, pour l'entretien du dépôt à neige. Le montant à payer, suivant ce contrat, se chiffre à environ 962 755 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2023 est de 791 211 \$ et les paiements minimums exigibles jusqu'en avril 2026 sont les suivants :

2024	293 041 \$
2025	293 041 \$
2026	205 129 \$

f) Entretien des chemins en hiver, des stationnements et autres

La Ville s'est engagée, par contrats, relativement à l'entretien des chemins en hiver, aux déneigements des stationnements, promenade et bornes-fontaines. Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à 7 241 874 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2023 est de 3 542 659 \$ et les paiements minimums exigibles jusqu'en décembre 2028 sont les suivants :

2024	1 142 548 \$
2025	766 985 \$
2026	728 289 \$
2027	631 458 \$
2028	273 379 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

g) Entretien des bâtiments municipaux

La Ville s'est engagée, par contrats, pour l'entretien ménager de ses différents bâtiments de même que pour l'entretien de ses systèmes de climatisation et de réfrigération. Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à environ 3 935 246 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2023 est de 2 055 990 \$ et les paiements minimums exigibles jusqu'en 2028 sont les suivants :

2024	619 539 \$
2025	600 701 \$
2026	561 095 \$
2027	267 778 \$
2028	6 877 \$

h) Traitement des matières récupérées

La Ville s'est engagée, par contrat, sur une durée de trois (3) ans, soit du 1er septembre 2021 au 31 août 2024 pour le traitement des matières récupérées. Le montant à payer, suivant ce contrat, se chiffre à environ 2 345 490 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2023 est de 475 943 \$ et le paiement minimum exigible jusqu'en 2024 est le suivant :

2024	475 943 \$
------	------------

i) Assurances collectives

La Ville s'est engagée, par contrat, pour une durée d'un (1) an, soit pour la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, et ce, pour le régime d'assurances collectives (soit l'assurance-vie, l'assurance-salaire de longue durée, l'assurance maladie), le programme d'aide aux employés (PAE), auquel s'est ajouté le service de télémédecine. Le montant à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à environ 1 135 655 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2023 est de 562 176 \$ et le paiement minimum exigible jusqu'en 2024 est le suivant :

2024	562 176 \$
------	------------

j) Autres contrats

La Ville s'est également engagée à verser des montants au-delà de l'exercice financier 2023, et ce, en relation avec divers contrats, tels, le contrôle des insectes piqueurs, le transport des conteneurs des secteurs au LET, l'entretien des photocopieurs numériques, le soutien du logiciel de gestion du territoire, les lignes téléphoniques - Centrex et affaires, la téléphonie IP, les achats regroupés (pneus), les baux de location, les auditeurs externes, les actuaires et autres engagements. Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à environ 2 213 040 \$. Le solde de ces engagements au 31 décembre 2023 est de 795 399 \$ et les paiements minimums exigibles jusqu'en 2028 sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

2024	450 677 \$
2025	134 136 \$
2026	101 138 \$
2027	67 446 \$
2028	42 002 \$

Fonds de gestion post-fermeture de son lieu d'enfouissement technique (LET)

La Ville de Sept-Îles a signé, le 28 octobre 2004, une convention de fiducie pour la constitution d'un fonds de gestion post-fermeture de son lieu d'enfouissement sanitaire. En vertu de cette convention issue du décret no. 1173-2002, à partir du 2 octobre 2002, concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation pour l'agrandissement du site d'enfouissement, la Ville s'engageait à verser au patrimoine fiduciaire un minimum de 2,01 \$ pour chaque mètre cube de matières résiduelles enfouies au lieu d'enfouissement sanitaire.

La durée prévue révisée en 2013 de cette fiducie était de 22 ans, soit jusqu'en 2035 ou avant, dans le cas où la capacité maximale de l'aire d'enfouissement sanitaire autorisée serait atteinte, soit 1 253 500 mètres cubes, et la contribution de la Ville fut alors révisée à 3,81 \$, tel que confirmée le 28 novembre 2014 par le ministère, et ce, pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018. La révision des coûts de gestion postfermeture du LET pour la période de 2019 à 2023 a été révisée et la contribution s'élève maintenant à 5,21 \$ / m3, tel que confirmée le 12 août 2019 par le ministère, et après révision des volumes annuels moyens, la durée de vie résiduelle réévaluée à 14,3 ans, soit jusqu'en 2032. Suivant le dépôt de notre réévaluation des données 2024-2028 au MELCCFP (dossier en analyse), la contribution unitaire recommandée serait de 7,18 \$ par m3 et la fermeture devancée en 2029.

La contribution versée en date du 31 décembre 2023, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023, s'élève à 319 373 \$ et l'avoir de la fiducie au 31 décembre 2023 s'élève à 3 798 243 \$.

20. Droits contractuels

Les droits contractuels sont estimés à 16 132 049 \$. Ils représentent des revenus futurs auxquels la Ville de Sept-Îles aura droit en vertu d'ententes déjà conclues. Ils comprennent des revenus de transferts de 2 638 415 \$, des services rendus de 13 276 154 \$, de même que des baux et autres locations de locaux pour 217 480 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'échéancier des droits contractuels est établi comme suit :

Revenus futurs estimés pour 2024	2 084 970 \$
Revenus futurs estimés pour 2025	1 977 458 \$
Revenus futurs estimés pour 2026	1 677 153 \$
Revenus futurs estimés pour 2027	1 688 013 \$
Revenus futurs estimés pour 2028	1 679 467 \$
Revenus futurs estimés pour 2029 et +	<u>7 024 988 \$</u>

Total : **16 132 049 \$**

21. Passifs éventuels

Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sept-Îles :

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi RRSM) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté les appels et les appels incidents dans tous les dossiers, maintenant ainsi les conclusions du jugement de première instance. Des demandes visant à interjeter appel de cette décision ont été déposées par les parties en août 2023 auprès de la Cour suprême du Canada, laquelle a signifié son refus d'entendre la cause dans un jugement rendu le 11 avril 2024.

Considérant ce qui précède, les conclusions du jugement de première instance deviennent alors définitives. Étant donné les conclusions quant aux mesures de la Loi visant les retraités et l'épuisement des recours susceptibles d'entraîner la révision de ce jugement, le volet réparation des requêtes des demandeurs dont l'instruction avait été reportée par la Cour supérieure du Québec devra être abordé par cette dernière. À la date de mise au point définitive des états financiers, les modalités qui découleront de ce volet du litige, voire les modifications législatives qui pourraient en découler, sont inconnues. L'ampleur du passif éventuel que représente ce volet ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

Le passif découlant du rétablissement de l'indexation des rentes des retraités en application des conclusions du jugement de première instance n'a pas été comptabilisé au 31 décembre 2023, puisqu'il ne peut être estimé avec une fiabilité raisonnable en l'absence des informations requises pour l'établir à la date de mise au point définitive des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
			2023	2022
Emprunts temporaires				
▪ MDDELCC	147.1	300 000	300 000	300 000
▪ SPCA	147.2	5 000	5 000	5 000
▪ MOCSI	147.3	42 000	42 000	42 000
	148	347 000	347 000	347 000
Dettes à long terme				
▪ Friperie et Centre de dépannage SI	149.1	450 000	217 500	247 500
	150	450 000	217 500	247 500
	151	797 000	564 500	594 500

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques(MDDELCC) :

À la demande du MDDELCC, la Ville contractait auprès de ses assureurs, un cautionnement en référence à la « Loi sur la qualité de l'environnement - Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles » pour un montant de 300 000 \$, renouvelé pour une période de trois (3) ans, échéant le 19 juillet 2024.

Société pour la Prévention de la Cruauté envers les Animaux de la Côte-Nord (SPCA) :

Le 9 janvier 2012, suivant une résolution du conseil municipal, la Ville de Sept-Îles acceptait de cautionner la SPCA pour un montant de 5 000 \$ relativement à l'émission d'une carte de crédit, et ce, afin de faciliter les achats auprès de certains fournisseurs. En date du 31 décembre 2023, le crédit était inutilisé.

Maison des Organismes Communautaires de Sept-Îles (MOCSI) :

Le 27 janvier 2014, suivant une résolution du conseil municipal, la Ville de Sept-Îles autorisait un contrat de cautionnement en relation avec l'augmentation d'une limite de marge de crédit passant ainsi de 30 000 \$ à 42 000 \$. En date du 31 décembre 2023, le crédit était inutilisé.

Friperie et Centre de dépannage Sept-Îles inc. :

Le 18 février 2016, le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire autorisait la Ville de Sept-Îles à se porter caution des obligations de l'organisme auprès de la BMO-Banque de Montréal pour un emprunt de 450 000 \$ sur 15 ans, selon les termes d'une convention de prêt datée du 20 janvier 2016, et ce, suivant la résolution du conseil municipal adoptée le 25 janvier 2016. En date du 31 décembre 2023, le solde de l'emprunt était de 217 500 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) Auto-assurance

S/0

C) Poursuites

S/0

D) Autres

S/0

22. Actifs éventuels

Contestations - Demandes de paiements en remplacement d'impôts(PERI)

La Ville de Sept-Îles réclame à l'Administration portuaire de Sept-Îles des demandes de paiement en remboursement d'impôt (PERI) pour les immeubles fédéraux en fonction des valeurs compensables identifiées par l'évaluateur.

Le 13 février 2024, le Comité consultatif du programme PERI a émis son rapport de recommandation confirmant que la valeur du bloc Z établie par l'évaluateur de la Ville est justifiée mais que la valeur des claims miniers devrait en réduire l'évaluation. À ce jour, la Ville est en attente de la décision de l'Administration portuaire de Sept-Îles à savoir si elle entend ou non donner suite à la recommandation du Comité. Les demandes de paiements adressées en lien avec ce litige totalisent 486 026 \$ et ce pour les années 2016 à 2023. Conséquemment, devant cette incertitude une provision a été comptabilisée aux états financiers au 31 décembre 2023.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S/0

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) ne comportent pas de comparaison avec des données budgétaires consolidées.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville, lors de la séance spéciale du 6 décembre 2022, est présentée dans les informations sectorielles.

De plus, certains postes budgétaires ont fait l'objet de réaffectations suivant des résolutions du conseil municipal au cours de l'exercice 2023, lesquelles ne sont pas reflétées dans les colonnes « Budget ».

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

25. Instruments financiers

Les instruments financiers classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements de portefeuille constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés. La ville ne détient aucun placement coté sur un marché actif.

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des comptes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), aux prêts, aux placements de portefeuille, aux dérivés et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

	2023		2022	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 914 432	\$	40 975 021	\$ \$
Débiteurs	5 836 613		4 847 914	\$
Prêts	100 000		200 000	\$
Placements de portefeuille	893 389		931 632	\$
Dérivés	-		-	
Autres créances à recevoir	-		-	
	48 747 434	\$	46 954 567	\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les comptes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement.

Le risque de risque associé aux taxes municipales est presque nul puisque la Ville, peut en dernier recours, se prévaloir de la vente pour défaut de non-paiement de taxes et ainsi recouvrer la quasi-totalité desdites taxes. Les taxes municipales totalisent 3 654 636 \$ en date du 31 décembre 2023 (2 437 978 \$ en 2022).

L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023		2022	
Non en souffrance	26 256 416	\$	23 064 203	\$
En souffrance :				
Moins de 1 an	2 072 100		2 364 291	
De 1 à 2 ans	285 930		120 852	
Plus de 2 ans	364 405		345 491	
	28 978 851	\$	25 894 837	\$
Moins la provision pour créances douteuses	(415 740)		(377 693)	
	28 563 111	\$	25 517 144	\$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	377 693	\$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice (nette des recouvrements)	38 047	
Solde à la fin	415 740	\$

L'organisme municipal est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde du prêt, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

L'organisme municipal estime que les concentrations de risque de crédit relatives au prêt sont limitées puisqu'il est attaché à un équipement supra-local financé en partie par la MRC de Sept-Rivières.

À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation du prêt est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques de l'emprunteur, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. Le degré d'irrécouvrabilité et le risque de perte sont faibles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Placements de portefeuille

L'organisme municipal atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Il s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

En date du 31 décembre 2023, le placement de la ville représente sa quote-part du fonds en fidéicommiss du Programme d'assurances de dommages de l'UMQ. La Ville de Sept-Îles est regroupée avec les Villes de Drummondville et de Salaberry-de-Valleyfield. Les quotes-parts annuelles sont versées dans un compte bancaire en fidéicommiss dans une institution financière reconnue, géré par l'UMQ. Après le délai de prescription applicable aux réclamations d'assurance (12 mois pour le volet « biens », 36 mois pour le volet « responsabilité civile primaire » ou qu'après que toutes les réclamations rapportées soient complètement réglées, et ce après autorisation obtenue de l'assureur, le solde résiduel du compte de fonds de garantie (nets des frais) est remis aux municipalités participantes au prorata de leur quote-part.

En date du 31 décembre 2023, le Placement de la CTASI est constitué de 2 placements à terme de 200 000 \$ chacun, majoré des intérêts courus. Ils viennent à échéance le 31 mai 2024.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

										2023	
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total		
Emprunts temporaires	3 319 000	\$	-	\$	-	\$	-	\$	3 319 000	\$	
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	14 202 279		-		-		-		14 202 279		
Intérêts courus à payer	885 347		-		-		-		885 347		
Dettes à long terme	8 421 505		15 379 639		14 400 365		63 507 000		101 708 509		
	26 828 131	\$	15 379 639	\$	14 400 365	\$	63 507 000	\$	120 115 135	\$	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

										2022	
	Moins d'un an		De 1 à 3 ans		De 4 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total		
Emprunts temporaires	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	-	\$	
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	11 647 012		-		-		-		11 647 012		
Intérêts courus à payer	735 108		-		-		-		735 108		
Dettes à long terme	8 212 463		14 302 052		12 223 000		58 069 000		92 806 515		
	20 594 583	\$	14 302 052	\$	12 223 000	\$	58 069 000	\$	105 188 635	\$	

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Dans le cours normal de son exploitation, l'organisme municipal ne réalise aucune opération en dollar américain (ou autre devise) et n'est donc pas exposé aux fluctuations des devises.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Autre risque de prix

L'autre risque de prix auquel l'organisme municipal est exposé est attribuable aux variations des cours des fonds communs cotés sur un marché actif. Puisque l'exposition de l'organisme municipal à ce risque est limitée, aucune mesure de gestion de risque n'est appliquée à cet égard.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	59 438 057	63 559 846	65 877 795		65 877 795
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 626 806	7 076 025	7 124 491		7 124 491
Quotes-parts	3					
Transferts	4	2 708 372	2 888 184	4 086 868		3 115 801
Services rendus	5	3 848 245	3 600 123	4 575 761		1 293 124
Imposition de droits	6	2 675 134	1 182 500	1 353 686		1 353 686
Amendes et pénalités	7	477 185	492 500	479 542		479 542
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	1 380 306	807 757	2 647 305		70 496
Autres revenus	10	650 336	483 065	646 664		49 354
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	77 804 441	80 090 000	86 792 112		4 528 775
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	2 451 740	18 076 700	4 342 460		4 342 460
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17	770 474	10 968 200	969 324		969 324
Autres	18	508 396	650 000			
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	3 730 610	29 694 900	5 311 784		5 311 784
	22	81 535 051	109 784 900	92 103 896		4 528 775
Charges						
Administration générale	23	8 699 603	8 454 230	8 587 075	264 478	8 851 553
Sécurité publique	24	10 679 686	10 807 700	11 831 860	302 997	12 134 857
Transport	25	11 008 103	10 877 750	10 282 687	4 813 589	1 176 244
Hygiène du milieu	26	15 337 978	16 971 880	17 493 412	3 862 166	21 355 578
Santé et bien-être	27	509 297	482 840	522 228		522 228
Aménagement, urbanisme et développement	28	3 785 580	3 881 560	3 992 878	107 769	1 988 127
Loisirs et culture	29	12 695 768	13 208 980	12 446 508	2 610 637	1 291 436
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	2 403 165	3 274 080	3 123 536		27 882
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	11 780 348	11 780 350	11 961 636	(11 961 636)	
	34	76 899 528	79 739 370	80 241 820		4 483 689
Excédent (déficit) de l'exercice	35	4 635 523	30 045 530	11 862 076		45 086
						11 907 162

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Budget 2023</u>	<u>Réalisations 2023</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
					Total consolidé ¹	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 635 523	30 045 530	11 862 076	45 086	11 907 162
Moins : revenus d'investissement	2 (3 730 610)	29 694 900)	5 311 784))	5 311 784)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	904 913	350 630	6 550 292	45 086	6 595 378
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	11 780 348	11 780 350	11 961 636	81 181	12 042 817
Produit de cession	5	93 735		65 272		65 272
(Gain) perte sur cession	6	66 667		151 399		151 399
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	11 940 750	11 780 350	12 178 307	81 181	12 259 488
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	93 103		53 093		53 093
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11	93 103		53 093		53 093
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	197 847	100 000	100 000		100 000
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	63 298		92 894		92 894
	15	261 145	100 000	192 894		192 894
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	287 500				
Remboursement de la dette à long terme	17 (6 575 679)	7 084 160)	7 074 331))	7 074 331)
	18	(6 288 179)	(7 084 160)	(7 074 331)		(7 074 331)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (2 109 643)	3 476 820)	2 929 243)	26 682)	2 955 925)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	130 570		213 240		213 240
Excédent de fonctionnement affecté	21	27 338		1 345		1 345
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 397 487)	(1 670 000)	(1 516 022)		(1 516 022)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(3 349 222)	(5 146 820)	(4 230 680)	(26 682)	(4 257 362)
	26	2 657 597	(350 630)	1 119 283	54 499	1 173 782
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	3 562 510		7 669 575	99 585	7 769 160

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	3 730 610	5 311 784	5 311 784
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (182 905)(306 977)(306 977)
Sécurité publique	3 (3 049 548)(2 842 948)(2 842 948)
Transport	4 (12 184 198)(9 422 964)(9 422 964)
Hygiène du milieu	5 (8 229 923)(14 237 377)(14 237 377)
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (52 528)(103 904)(9 116)(
Loisirs et culture	8 (5 086 690)(6 631 341)(17 566)(
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (28 785 792)(33 545 511)(26 682)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()	381 063)(381 063)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (114 080)(114 772)(114 772)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	11 712 500	17 249 000	17 249 000
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	2 109 643	2 929 243	26 682
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	1 855 150	60 863	60 863
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 236 758		
Réserves financières et fonds réservés	18	1 673 565	2 152 300	2 152 300
	19	6 875 116	5 142 406	26 682
	20	(10 312 256)	(11 649 940)	(11 649 940)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(6 581 646)	(6 338 156)	(6 338 156)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	38 868 955	39 711 345	2 203 087	41 914 432
Débiteurs (note 5)	2	24 514 870	27 379 658	1 602 751	28 563 111
Prêts (note 6)	3	200 000	100 000		100 000
Placements de portefeuille (note 7)	4	466 144	488 022	405 367	893 389
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	64 049 969	67 679 025	4 211 205	71 470 932
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10		3 319 000	660 284	3 979 284
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	23 364 938	24 237 117	335 615	24 153 434
Revenus reportés (note 11)	12	4 362 684	4 725 446	505 983	5 231 429
Dettes à long terme (note 12)	13	92 806 515	101 708 509		101 708 509
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	3 023 200	3 280 200		3 280 200
Autres passifs (note 14)	15	3 830 619	3 798 243		3 798 243
	16	127 387 956	141 068 515	1 501 882	142 151 099
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(63 337 987)	(73 389 490)	2 709 323	(70 680 167)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	241 592 046	262 959 250	215 850	263 175 100
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	642 975	970 945		970 945
Stocks de fournitures	20	2 193 175	2 466 066	5 078	2 471 144
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	143 041	88 555	13 997	102 552
	23	244 571 237	266 484 816	234 925	266 719 741
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	12 641 296	18 632 094	1 951 530	20 583 624
Excédent de fonctionnement affecté	25	3 970 897	5 018 227	776 868	5 795 095
Réserves financières et fonds réservés	26	2 034 274	1 753 996		1 753 996
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	28	235 331	(6 102 826)		(6 102 826)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	162 351 452	173 793 835	215 850	174 009 685
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	181 233 250	193 095 326	2 944 248	196 039 574
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	23 001 890	21 933 894	23 485 991	23 549 621
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	6 410 660	5 738 195	6 038 923	6 539 803
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	30 578 390	32 720 300	34 629 959	31 312 404
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 708 774	2 608 317	2 608 317	1 894 343
D'autres organismes municipaux	10	28	15	15	69
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	260 178	254 268	254 268	254 893
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	305 100	260 936	288 818	283 836
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	369 090	359 674	359 674	503 424
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	4 289 910	4 209 079	2 533 372	2 619 117
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	11 780 350	11 961 636	12 042 817	11 863 236
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Mauvaises créances - Franchise	21.1	35 000	142 413	142 413	102 058
Prop.vendues/réduction valeur	21.2		53 093	53 093	
	22	79 739 370	80 241 820	82 437 660	78 922 804

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	20 583 624	14 435 119
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 795 095	4 805 887
Réserves financières et fonds réservés	3	1 753 996	2 034 274
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	(6 102 826)	235 331
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	174 009 685	162 621 801
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	196 039 574	184 132 412
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	18 632 094	12 641 296
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 951 530	1 793 823
	11	20 583 624	14 435 119
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Activités de fonctionnement	12.1	1 375 000	3 970 897
▪ Affaissement de sol - Haut S-F	12.2	486 532	
▪ Engagements	12.3	565 205	
▪ Anciennes villes - GA et MO	12.4	18 699	
▪ Réfection - Hôtel de ville	12.5	72 791	
▪ Réfection - Boulevard Laure	12.6	2 500 000	
	13	5 018 227	3 970 897
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Réserve pour autobus - CTASI	14.1	405 367	465 488
▪ Fonds d'urgence & dév. - DESI	14.2		158 061
▪ Affectations internes - CTSI	14.3	371 501	211 441
	15	776 868	834 990
	16	5 795 095	4 805 887

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	1 246 110
Organismes contrôlés et partenariats	22	1 581 740
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	105 719
Autres		
▪ Imm.locatif & infrastructures	30.1	325 021
▪ Programme de Rénovation Québec	30.2	77 146
	31	1 753 996
	32	2 034 274
	1 753 996	2 034 274

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	39 ()(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres	43 ()(
▪	44.1 ()(
	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 4 795 603	7 249 897
Investissements à financer	66 (10 898 429)(7 014 566)
	67 (6 102 826)	235 331
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 263 175 100	241 862 395
Propriétés destinées à la revente	69 970 945	642 975
Prêts	70 100 000	200 000
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71 488 022	466 144
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 264 734 067	243 171 514
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 264 734 067	243 171 514
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (101 708 509)(92 806 515)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (185 491)(101 534)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 11 169 618	12 358 336
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (90 724 382)(80 549 713)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (90 724 382)(80 549 713)
	84 174 009 685	162 621 801

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Régime complémentaire de retraite des employés de la ville de Sept-Îles est un régime de retraite contributif de type salaire final. La rente annuelle d'un participant est égale à 2 % de son salaire final moyen. La moyenne est calculée sur 5 ans, sauf pour le service avant 2000 des cadres et le service avant 2004 des autres employés où la moyenne est calculée sur 3 ans. Le régime prévoit également une indexation selon une formule de rendement excédentaire pour les participants retraités au 1er janvier 2007. Le Régime prévoit également des prestations en cas de décès et de cessation d'emploi. Le régime supplémentaire de retraite compense pour les limites fiscales du régime enregistré. L'évaluation actuarielle la plus récente de ces régimes est en date du 31 décembre 2019.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 1 750 800	2 426 600
Charge de l'exercice	4 (2 558 900)(2 867 700)
Cotisations versées par l'employeur	5 2 490 200	2 191 900
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 1 682 100	1 750 800
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 103 193 400	101 385 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (103 266 400)(103 437 400)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (73 000)	(2 051 600)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 1 755 100	3 802 400
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 1 682 100	1 750 800
Provision pour moins-value	12 () ()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 1 682 100	1 750 800
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 103 193 400	101 385 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (103 266 400)(103 437 400)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (73 000)(2 051 600)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	3 670 400	3 754 400
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	3 670 400	3 754 400
Cotisations salariales des employés	21 (1 917 000)(1 962 800)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (74 300)(65 600)
	23	1 679 100	1 726 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	783 100	991 500
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 462 200	2 717 500
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	5 734 600	5 304 900
Rendement espéré des actifs	32 (5 637 900)(5 154 700)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	96 700	150 200
Charge de l'exercice	34	2 558 900	2 867 700
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	3 392 700	1 530 300
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (5 637 900)(5 154 700)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(2 245 200)	(3 624 400)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	3 509 400	4 526 700
Prestations versées au cours de l'exercice	39	6 066 600	6 231 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	97 534 000	92 341 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		9 700
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	4 165 500	1 466 700
DMERCA du nouveau volet	45	18	15
DMERCA de l'ancien volet	46	18	15
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,70 %	5,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,50 %	5,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,75 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪ Taux d'actualisation volet à compter du 2014-01-01 (fin d'exercice)	52.1	6	6

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	2
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Les programmes d'avantages après la retraite incluent le régime d'assurance-vie et de soins médicaux postérieurs à la retraite des employés de la Ville de Sept-Îles, dont la plus récente évaluation actuarielle a été effectuée sur les données au 31 décembre 2019, ainsi que le régime d'indemnité de retraite de la Ville de Sept-Îles, dont la plus récente évaluation actuarielle a été effectuée sur les données au 31 décembre 2019.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (4 774 000)	(4 475 800)
Charge de l'exercice	56 (403 100)	(370 700)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 214 800	72 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (4 962 300)	(4 774 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (3 281 500)	(3 023 200)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (3 281 500)	(3 023 200)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (1 680 800)	(1 750 800)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (4 962 300)	(4 774 000)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (4 962 300)	(4 774 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (3 281 500)	(3 023 200)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (3 281 500)	(3 023 200)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 388 400	337 600
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 388 400	337 600
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 388 400	337 600
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (128 400)	(44 500)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 260 000	293 100
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 143 100	77 600
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 143 100	77 600
Charge de l'exercice	86 403 100	370 700
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 58 400	1 249 100
Prestations versées au cours de l'exercice	91 214 800	72 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 17	15
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 4,75 %	4,50 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 4,50 %	2,00 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 2,75 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 5,86 %	5,44 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,57 %	3,57 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2040	2040
Autres hypothèses économiques	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	9	10
Description du régime			
		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	13 505	16 240
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	45 514	54 735
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	13 337	14 568
	121	58 851	69 303

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	47 641 960	49 637 941	45 120 643
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	8 352 400	8 572 685	7 128 053
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	221 160	228 493	220 501
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	56 215 520	58 439 119	52 469 197
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	3 212 465	3 333 460	3 131 038
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	3 908 965	3 941 288	3 633 272
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	195 000	150 253	190 833
Service de la dette	18	27 896	13 675	13 717
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	7 344 326	7 438 676	6 968 860
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	7 344 326	7 438 676	6 968 860
	27	63 559 846	65 877 795	59 438 057

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	21 320	21 442	18 092
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	2 336 790	2 336 334	2 217 556
Compensations pour les terres publiques	30	213 810	213 810	213 810
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	959 890	965 287	883 564
Cégeps et universités	32	525 890	528 851	463 897
Écoles primaires et secondaires	33	1 507 790	1 516 276	1 344 140
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	5 565 490	5 582 000	5 141 059
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	1 446 770	1 482 310	1 420 222
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	63 765	60 181	65 525
Taxes d'affaires	38			
	39	1 510 535	1 542 491	1 485 747
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	7 076 025	7 124 491	6 626 806

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			496
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	5 640	5 640	1 648
Sécurité civile	50	1 431 889	1 431 889	
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	130 628	119 966	136 474
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	2 267	2 267	2 391
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56		207 839	299 678
Transport scolaire	57			
Autres	58		526 101	443 463
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	78 971	74 104	84 456
Traitement des eaux usées	64	11 435	8 654	5 599
Réseaux d'égout	65	307 346	259 940	250 597
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	150 000	31 014	61 963
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	23 000	15 000	15 000
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79	2 653	2 653	2 653
Autres	80			7 673
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	31 536	48 416	48 416
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	91 215	96 857	96 857
Autres	83	143 135	87 268	468 456
Réseau d'électricité	84			
	85	972 186	2 183 668	3 306 469
				1 877 196

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	1 909 900	391 200	391 200
Enlèvement de la neige	92			865 917
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	3 762 000	2 268	2 268
Réseau de distribution de l'eau potable	102	2 770 500	105 950	105 950
Traitement des eaux usées	103	1 645 000	484 546	484 546
Réseaux d'égout	104	550 000	317 850	317 850
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105	2 212 800	2 200 000	2 200 000
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109	1 901 500	437 171	437 171
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111	375 000		
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	2 950 000	403 475	403 475
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	18 076 700	4 342 460	4 342 460
				2 451 740

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	1 525 000	1 512 203	1 554 577
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	390 998	390 997	318 395
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	1 915 998	1 903 200	1 872 972
TOTAL DES TRANSFERTS	136	20 964 884	8 429 328	6 201 908

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139	27 745	35 294	32 114
	140	27 745	35 294	32 114
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	390 050	624 196	485 885
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	390 050	624 196	485 885
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	21 430	21 469	20 597
Enlèvement de la neige	147	54 577	54 642	53 129
Autres	148	7 049	7 069	6 650
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	83 056	83 180	80 376
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	127 937	128 298	120 694
Réseau de distribution de l'eau potable	153	24 368	24 438	22 990
Traitement des eaux usées	154	93 902	105 503	97 273
Réseaux d'égout	155	47 076	47 209	44 411
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156	1 353 200	1 631 636	1 132 891
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	1 646 483	1 937 084	1 418 259

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			6 909
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			6 909
Réseau d'électricité	177			
	178	2 147 334	2 679 754	2 679 754
				2 023 543

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	150 420	175 642	390 131
	182	150 420	175 642	390 131
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186	368 510	387 710	400 223
	187	368 510	387 710	400 223
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	161 607	168 489	152 060
Enlèvement de la neige	189	220 058	231 593	213 825
Autres	190	25 250	176 297	34 804
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192		38 013	29 901
Transport scolaire	193			
Autres	194		133 050	119 778
Autres	195			
	196	406 915	576 379	550 368
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	70 000	189 292	154 251
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	5 500	2 538	3 880
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	75 500	191 830	158 131

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	38 195	55 027	243 923
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	38 195	55 027	243 923
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	347 749	445 052	445 052
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	26 500	19 282	19 282
Autres	219	39 000	45 085	683 401
	220	413 249	509 419	1 147 735
Réseau d'électricité	221			
	222	1 452 789	1 896 007	2 894 282
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	3 600 123	4 575 761	5 574 036
				4 944 518

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	182 500	263 022	216 402
Droits de mutation immobilière	225	1 000 000	1 090 664	2 458 732
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	1 182 500	1 353 686	2 675 134
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	492 500	479 542	477 185
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	807 757	2 647 305	1 401 623
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(151 399)	(66 667)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		295 840	232 438
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236	10 968 200	969 324	770 474
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			508 396
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	483 065	502 223	629 831
	242	11 451 265	1 615 988	2 074 472
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	832 770	714 151	6 170	720 321	720 321	880 125
Greffe et application de la loi	2	1 237 470	1 152 005	9 788	1 161 793	1 161 793	1 157 083
Gestion financière et administrative	3	4 379 910	4 387 019	239 085	4 626 104	4 626 104	4 468 110
Évaluation	4	667 600	670 689		670 689	670 689	914 950
Gestion du personnel	5	1 044 980	1 161 515	9 022	1 170 537	1 170 537	1 156 658
Autres							
▪ Assurances et autres dép. admin.	6.1	291 500	501 696	413	502 109	502 109	396 203
	7	8 454 230	8 587 075	264 478	8 851 553	8 851 553	8 973 129
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	5 429 940	5 444 116	46 762	5 490 878	5 490 878	5 400 350
Sécurité incendie	9	4 996 360	4 584 596	242 844	4 827 440	4 827 440	5 197 142
Sécurité civile	10	18 070	1 401 852		1 401 852	1 401 852	19 767
Autres	11	363 330	401 296	13 391	414 687	414 687	365 121
	12	10 807 700	11 831 860	302 997	12 134 857	12 134 857	10 982 380
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	3 325 850	3 528 825	4 147 912	7 676 737	7 676 737	7 194 603
Enlèvement de la neige	14	6 399 350	5 592 096	373 000	5 965 096	5 965 096	7 100 373
Éclairage des rues	15	429 640	387 923	218 665	606 588	606 588	558 004
Circulation et stationnement	16	481 390	536 417	57 372	593 789	593 789	567 604
Transport collectif							
Transport en commun	17	241 520	237 426	4 106	241 532	1 173 276	1 130 927
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20			12 534	12 534	12 534	12 534
	21	10 877 750	10 282 687	4 813 589	15 096 276	16 028 020	16 564 045

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	3 187 850	3 046 322	618 731	3 665 053	3 665 053	3 113 533
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 856 360	1 872 033	972 458	2 844 491	2 844 491	2 677 144
Traitement des eaux usées	24	613 270	780 507	546 238	1 326 745	1 326 745	1 130 840
Réseaux d'égout	25	1 986 970	2 210 877	1 123 415	3 334 292	3 334 292	3 358 778
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 260 750	1 395 280	2 172	1 397 452	1 397 452	1 207 183
Élimination	27	3 886 000	4 023 817	453 115	4 476 932	4 476 932	3 915 161
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	1 058 790	1 192 948	1 303	1 194 251	1 194 251	1 005 578
Tri et conditionnement	29	633 800	564 889	794	565 683	565 683	607 514
Matières organiques							
Collecte et transport	30	55 000	46 698		46 698	46 698	22 149
Traitement	31						
Matériaux secs							
Autres	33	1 271 530	1 194 705	142 772	1 337 477	1 337 477	1 230 001
Plan de gestion	34	37 740	26 704		26 704	26 704	23 233
Autres	35	3 000	530		530	530	1 962
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	37	1 046 670	1 065 459	1 168	1 066 627	1 066 627	929 179
Autres	38	74 150	72 643		72 643	72 643	(103 945)
	39	16 971 880	17 493 412	3 862 166	21 355 578	21 355 578	19 118 310
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	255 000	284 278		284 278	284 278	269 179
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	227 840	237 950		237 950	237 950	240 118
	43	482 840	522 228		522 228	522 228	509 297

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 628 910	1 689 640	52 917	1 742 557	1 742 557	1 686 067
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						7 950
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	1 008 000	1 008 160	1 270	1 009 430	1 176 633	1 090 624
Tourisme	48	1 199 650	1 205 539	25 303	1 230 842	1 291 417	1 264 269
Autres	49	35 000	35 000	28 279	63 279	63 279	63 279
Autres	50	10 000	54 539		54 539	54 539	83 326
	51	3 881 560	3 992 878	107 769	4 100 647	4 328 425	4 195 515
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	1 359 700	1 255 914	139 578	1 395 492	1 395 492	1 402 541
Patinoires intérieures et extérieures	53	2 070 070	2 087 813	197 425	2 285 238	2 285 238	2 175 749
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 536 980	1 541 100	412 681	1 953 781	1 953 781	1 945 877
Parcs et terrains de jeux	55	3 875 250	3 457 285	1 137 154	4 594 439	4 594 439	4 507 556
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	272 570	217 524		217 524	217 524	172 676
Autres	58	464 970	441 281		441 281	441 281	903 374
	59	9 579 540	9 000 917	1 886 838	10 887 755	10 887 755	11 107 773
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	1 396 130	1 209 188	504 114	1 713 302	2 721 738	2 690 392
Bibliothèques	61	1 700 640	1 710 991	164 971	1 875 962	1 875 962	1 870 524
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	321 420	419 186	54 714	473 900	473 900	345 594
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	211 250	106 226		106 226	106 226	132 704
	65	3 629 440	3 445 591	723 799	4 169 390	5 177 826	5 039 214
	66	13 208 980	12 446 508	2 610 637	15 057 145	16 065 581	16 146 987

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	2 886 080	2 778 378		2 778 378	2 778 378	2 149 305
Autres frais	69	82 900	84 222		84 222	84 222	
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	265 100	239 800		239 800	239 800	227 800
Autres	71	40 000	21 136		21 136	49 018	56 036
	72	3 274 080	3 123 536		3 123 536	3 151 418	2 433 141
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	11 780 350	11 961 636 (11 961 636)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 015 398	1 015 398	527 581
Usines de traitement de l'eau potable	2	245 529	245 529	336 143
Usines et bassins d'épuration	3	581 507	581 507	1 305 764
Conduites d'égout	4	2 831 922	2 831 922	896 197
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	5 253 276	5 253 276	4 687 910
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	5 983 277	5 983 277	4 155 629
Ponts, tunnels et viaducs	7	99 497	99 497	7 267
Systèmes d'éclairage des rues	8	526 201	526 201	90 304
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	3 411 085	3 411 085	3 268 690
Autres infrastructures	11	4 095 698	4 095 698	415 934
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	5 113 171	5 113 171	9 336 517
Édifices communautaires et récréatifs	14	2 968 250	2 968 250	1 575 898
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	290 518	290 518	1 211 100
Ameublement et équipement de bureau	18	568 152	577 268	402 169
Machinerie, outillage et équipement divers	19	559 547	577 113	585 075
Terrains	20	2 483	2 483	34 475
Autres	21			
	22	33 545 511	33 572 193	28 836 653

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
	Conduites d'eau potable	1 015 398	1 015 398	527 581
	Usines de traitement de l'eau potable	115 113	115 113	34 347
	Usines et bassins d'épuration	514 763	514 763	67 755
	Conduites d'égout	2 831 922	2 831 922	896 197
	Autres infrastructures	10 282 617	10 282 617	6 325 337
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
	Conduites d'eau potable	6		
	Usines de traitement de l'eau potable	130 416	130 416	301 796
	Usines et bassins d'épuration	66 744	66 744	1 238 009
	Conduites d'égout	9		
	Autres infrastructures	9 086 417	9 086 417	6 300 397
	Autres immobilisations corporelles	9 502 121	9 528 803	13 145 234
		12	33 545 511	33 572 193
			33 572 193	28 836 653

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	282 509		248 909	33 600
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	80 267 204	17 249 000	6 825 422	90 690 782
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	80 549 713	17 249 000	7 074 331	90 724 382
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	12 356 125		1 186 507	11 169 618
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12	2 211		2 211	
	13	12 358 336		1 188 718	11 169 618
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	12 358 336		1 188 718	11 169 618
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	12 358 336		1 188 718	11 169 618
	19	92 908 049	17 249 000	8 263 049	101 894 000
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	92 908 049	17 249 000	8 263 049	101 894 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	101 708 509
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	10 898 429
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪ Passif au titre des ASF	5.1	3 280 200
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	11 169 618
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	189 512
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	104 528 008
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	104 528 008
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	104 528 008
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	104 528 008
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	20 000	19 991	19 012
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6	5 300	4 767	4 767
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	25 000	15 433	12 018
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	158 000	158 160	157 900
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	160 790	161 323	314 494
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	369 090	359 674	503 424

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1	113 111	58 870
Charges sociales	2	33 765	18 451
Biens et services	3	33 078 737	28 558 019
Frais de financement	4	319 898	150 452
Autres	5		
	6	33 545 511	28 785 792

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	30,54	40,00	60 454,50	4 117 702	842 455	4 960 157
Professionnels	2	13,29	36,00	25 508,40	1 439 920	368 037	1 807 957
Cols blancs	3	102,55	35,00	179 039,10	6 634 316	1 902 426	8 536 742
Cols bleus	4	96,44	40,00	200 596,00	7 278 041	1 967 264	9 245 305
Policiers	5						
Pompiers	6	27,96	35,00	51 107,25	2 198 219	602 843	2 801 062
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	270,78		516 705,25	21 668 198	5 683 025	27 351 223
Élus	9	10,00			378 807	88 935	467 742
	10	280,78			22 047 005	5 771 960	27 818 965

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		2 268			2 268
Réseau de distribution de l'eau potable	3	74 104	105 950			180 054
Traitement des eaux usées	4	8 654	484 546			493 200
Réseaux d'égout	5	259 940	317 850			577 790
Autres	6	3 732 458	3 431 846	11 712		7 176 016
	7	4 075 156	4 342 460	11 712		8 429 328

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	261 065	254 687
	4	261 065	254 687
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	21 849	22 805
Sécurité civile	7		
Autres	8	158 063	23 520
	9	179 912	46 325
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 064 364	835 405
Enlèvement de la neige	11	119 411	28 354
Autres	12	37 088	33 803
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	1 220 863	897 562
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	38 578	40 835
Réseau de distribution de l'eau potable	17	251 055	236 343
Traitement des eaux usées	18	40 358	1 375
Réseaux d'égout	19	200 933	181 277
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	204 848	104 993
Matières recyclables	21	47 607	49 276
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	783 379	614 099
Santé et bien-être			
Logement social	27	64 110	48 936
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	64 110	48 936
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	27	174
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33	21 654	22 863
Autres	34	95 769	105 142
	35	117 450	128 179
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	395 024	297 573
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	2 227	14 291
Autres	38	99 506	101 513
	39	496 757	413 377
Réseau d'électricité			
	40		
	41	3 123 536	2 403 165

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Audet, Charlotte	1.1 Conseiller	23 021	11 511	567	283
Audet, Charlotte	1.2 Maire suppléant	730	365		
Beaupré, Steeve	1.3 Maire	77 379	13 375	5 038	
Berthe, Guy	1.4 Conseiller	23 021	11 511		
Chevalier, Élisabeth	1.5 Conseiller	3 542	1 771		
Dorion, Mélanie	1.6 Conseiller	17 443	8 722	283	142
Gaudreault, Carole	1.7 Conseiller	23 021	11 511	94	47
Guérault, Daniel	1.8 Conseiller	23 021	11 511		
Leblanc, Alexandre	1.9 Conseiller	2 656	1 328		
Lejeune, Guylaine	1.10 Conseiller	19 568	9 784	5 447	2 723
Lejeune, Guylaine	1.11 Maire suppléant	15 982	2 822		
Miousse, Denis	1.12 Maire	12 154	2 101		
Miousse, Denis	1.13 Conseiller	16 912	8 456	390	195
Miousse, Denis	1.14 Maire suppléant	5 807	2 904		
Tremblay, Mélissa	1.15 Conseiller	23 021	11 511		
Vaillancourt, Chantale	1.16 Conseiller	2 656	1 328		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	6 634 000 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	324 588 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ 128 418 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ 18 086 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 Résol. # 1910-603
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-28
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 2
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 7
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 2 388
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 1 018
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-13

Nom du signataire : Suzy Lévesque

Fonction du signataire : Trésorière et directrice des finances

Date de transmission au Ministère : 2024-05-16

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-14 08:29

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	77 804 441	80 090 000	86 792 112	4 528 775	89 033 038
Investissement	2	3 730 610	29 694 900	5 311 784		5 311 784
	3	81 535 051	109 784 900	92 103 896	4 528 775	94 344 822
Charges	4	76 899 528	79 739 370	80 241 820	4 483 689	82 437 660
Excédent (déficit) de l'exercice	5	4 635 523	30 045 530	11 862 076	45 086	11 907 162
Moins : revenus d'investissement	6 (3 730 610)(29 694 900)(5 311 784)()	5 311 784)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	904 913	350 630	6 550 292	45 086	6 595 378
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	11 780 348	11 780 350	11 961 636	81 181	12 042 817
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	287 500				
Remboursement de la dette à long terme	10 (6 575 679)(7 084 160)(7 074 331)()	7 074 331)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (2 109 643)(3 476 820)(2 929 243)(26 682)(2 955 925)
Excédent (déficit) accumulé	12	(1 239 579)	(1 670 000)	(1 301 437)		(1 301 437)
Autres éléments de conciliation	13	514 650	100 000	462 658		462 658
	14	2 657 597	(350 630)	1 119 283	54 499	1 173 782
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	3 562 510		7 669 575	99 585	7 769 160

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	38 868 955	39 711 345	41 914 432
Débiteurs	2	24 514 870	27 379 658	28 563 111
Placements de portefeuille	3	466 144	488 022	893 389
Autres	4	200 000	100 000	200 000
	5	64 049 969	67 679 025	71 470 932
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	92 806 515	101 708 509	101 708 509
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	3 023 200	3 280 200	3 280 200
Autres	9	31 558 241	36 079 806	37 162 390
	10	127 387 956	141 068 515	142 151 099
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(63 337 987)	(73 389 490)	(60 736 232)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	241 592 046	262 959 250	263 175 100
Autres	13	2 979 191	3 525 566	3 544 641
	14	244 571 237	266 484 816	266 719 741
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	12 641 296	18 632 094	20 583 624
Excédent de fonctionnement affecté	16	3 970 897	5 018 227	5 795 095
Réserves financières et fonds réservés	17	2 034 274	1 753 996	1 753 996
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 ()))
Financement des investissements en cours	19	235 331	(6 102 826)	(6 102 826)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	162 351 452	173 793 835	174 009 685
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	181 233 250	193 095 326	196 039 574

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Activités de fonctionnement	1.1	1 375 000	3 970 897
▪ Affaissement de sol - Haut S-F	1.2	486 532	
▪ Engagements	1.3	565 205	
▪ Anciennes villes - GA et MO	1.4	18 699	
▪ Réfection - Hôtel de ville	1.5	72 791	
▪ Réfection - Boulevard Laure	1.6	2 500 000	
	2	5 018 227	3 970 897
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	776 868	834 990
	4	5 795 095	4 805 887
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 246 110	1 581 740
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	105 719	50 367
Autres			
▪ Imm.locatif & infrastructures	14.1	325 021	402 167
▪ Programme de Rénovation Québec	14.2	77 146	
	15	1 753 996	2 034 274
	16	7 549 091	6 840 161

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	104 528 008
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	104 528 008

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	90 690 782	80 267 204
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	33 600	282 509
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	11 169 618	12 356 125
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		2 211
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	101 894 000	92 908 049

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	59 438 057	63 559 846	65 877 795	65 877 795
Compensations tenant lieu de taxes	13	6 626 806	7 076 025	7 124 491	7 124 491
Quotes-parts	14				
Transferts	15	2 708 372	2 888 184	4 086 868	5 209 669
Services rendus	16	3 848 245	3 600 123	4 575 761	5 574 036
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	3 152 319	1 675 000	1 833 228	1 833 228
Autres	18	2 030 642	1 290 822	3 293 969	3 413 819
	19	77 804 441	80 090 000	86 792 112	89 033 038
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	2 451 740	18 076 700	4 342 460	4 342 460
Autres	23	1 278 870	11 618 200	969 324	969 324
	24	3 730 610	29 694 900	5 311 784	5 311 784
	25	81 535 051	109 784 900	92 103 896	94 344 822

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	8 454 230	8 587 075	264 478	8 851 553	8 851 553	8 973 129
Sécurité publique							
Police	2	5 429 940	5 444 116	46 762	5 490 878	5 490 878	5 400 350
Sécurité incendie	3	4 996 360	4 584 596	242 844	4 827 440	4 827 440	5 197 142
Autres	4	381 400	1 803 148	13 391	1 816 539	1 816 539	384 888
Transport							
Réseau routier	5	10 636 230	10 045 261	4 796 949	14 842 210	14 842 210	15 420 584
Transport collectif	6	241 520	237 426	4 106	241 532	1 173 276	1 130 927
Autres	7			12 534	12 534	12 534	12 534
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	7 644 450	7 909 739	3 260 842	11 170 581	11 170 581	10 280 295
Matières résiduelles	9	8 206 610	8 445 571	600 156	9 045 727	9 045 727	8 012 781
Autres	10	1 120 820	1 138 102	1 168	1 139 270	1 139 270	825 234
Santé et bien-être	11	482 840	522 228		522 228	522 228	509 297
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 628 910	1 689 640	52 917	1 742 557	1 742 557	1 686 067
Promotion et développement économique	13	2 242 650	2 248 699	54 852	2 303 551	2 531 329	2 418 172
Autres	14	10 000	54 539		54 539	54 539	91 276
Loisirs et culture	15	13 208 980	12 446 508	2 610 637	15 057 145	16 065 581	16 146 987
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	3 274 080	3 123 536		3 123 536	3 151 418	2 433 141
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	67 959 020	68 280 184	11 961 636	80 241 820	82 437 660	78 922 804
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	11 780 350	11 961 636 (11 961 636)			
	21	79 739 370	80 241 820		80 241 820	82 437 660	78 922 804

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	3 730 610	5 311 784		5 311 784
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (28 785 792)(33 545 511)(26 682)(33 572 193)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (114 080)(495 835)()	495 835)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	11 712 500	17 249 000		17 249 000
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	2 109 643	2 929 243	26 682	2 955 925
Excédent accumulé	6	4 765 473	2 213 163		2 213 163
	7	(10 312 256)	(11 649 940)		(11 649 940)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(6 581 646)	(6 338 156)		(6 338 156)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14